

## Formation: Planification des horaires et affectations

---

Cette formation en version française est conçue pour les horairistes, gestionnaires des opérations et des finances ainsi que pour les représentants syndicaux souhaitant superviser ou acquérir des connaissances en planification d'horaires et affectations.

L'objectif du cours est de fournir des connaissances robustes au niveau de la terminologie, des processus et des enjeux liés à la création des horaires-maitres, au graphichage, à l'habillage et à la confection des semaines de travail de chauffeurs. De plus, le cours représente une opportunité d'exercer ces nouvelles connaissances auprès d'autres intervenants professionnels de l'industrie du transport collectif.

### Sommaire des sujets abordés :

- Structure des organismes de transport
- Revue sommaire du processus de planification des niveaux de services
- Développement des horaires-maitres
- Optimisation des assignations véhicules (alias *Graphichage*)
- Développement d'horaires plus complexes: Voyages courts et variantes multiples
- Revue sommaire des processus de calibration des temps de parcours et battement minimums
- Optimisation des assignations chauffeur (alias *Habillage*)
- Roulements et estimation de positions (Modèle Nord-Américain)
- Évaluation de la performance

### Informations

---

- Durée : 5 jours de formation, pour un total d'approximativement 40 heures.
- Logiciels : HASTUS et Excel
- Dates : 25 au 29 Septembre 2017
- Lieu : Hilton Montréal/Laval, 2225 Autoroute des Laurentides (Laval)
- Coûts : **2 500 \$ par participant**, excluant les taxes applicables.
  - Inclus 5 déjeuners, 5 diners, 2 collations par jour.
  - Prix de chambre garantie à 159\$ par nuit.
  - Des frais de 375\$ devront être déboursés en cas d'annulation.
- Requis : Ordinateur portable avec accès à distance (via le wifi de l'hôtel) à l'environnement HASTUS de votre société. Si vous ne possédez pas de licence HASTUS, un accès à la version de CSched sera temporairement autorisé sur votre ordinateur portable (des frais supplémentaires peuvent s'appliquer).